

Prix 400 F Cfa
N° 4277

Mercredi 06 novembre 2024

Directeur de la publication

Haman Mana

lejourquotidien@yahoo.fr

https://lejour.cm

le jour

faire savoir, faire voir, faire parler, faire comprendre

Eboulement meurtrier sur la route de Dschang



Au moins quatre personnes ont perdu la vie. Les recherches se poursuivent.

P. 3

Présidentielle 2025

Que cachent les appels à la candidature de Paul Biya ?

P. 2



Eric Topona Mocnga



“Quel est l'avenir du Cameroun ?”

P. 5

Que cachent les appels à la candidature de Paul Biya ?

Présidentielle 2025. Plusieurs seront lancés ce 6 novembre. Le dernier avant le scrutin. Mais à Mokolo, Monatéle ou encore Ebolowa, on avait pris au moins une longueur d'avance.



Effet de mode ? Marque d'une confiance indéfectible au chef ? Ou véritable action de stratégie politique ? Comme souvent à la veille des élections présidentielles au Cameroun, les appels à la candidature de Paul Biya sont de sortie. Mais le contexte, à la veille de l'échéance de 2025, semble différent. Le président, à 91 ans, célèbre aujourd'hui le 42e anniversaire de son accession au pouvoir. Et plus que jamais, des questions se posent sur sa capacité à poursuivre et même sur sa volonté de le faire. Le peut-il encore ? Le veut-il seulement ?

Nul doute pourtant que l'un des points communs à tous les meetings qui seront organisés ce jour sur l'ensemble du territoire national sera le fameux appel à la candidature de "l'homme du 6 novembre" à la présidentielle de 2025. D'ailleurs la Lekié l'a déjà annoncé dans une déclaration signée le 30 octobre dernier à Monatéle, à l'issue d'une réunion présidée par Henri Eyebe Ayissi, le chef de la délégation permanente départementale du Rdpdc dans la Lekié. En attendant le meeting de ce jour.

Déjà, en 2021, toujours à son initiative, la Lekié se positionnait déjà pour une candidature de Paul Biya en 2025.

Samedi dernier à Ebolowa, plusieurs personnalités et militants du Rdpdc s'étaient rassemblés pour assister à la diffusion d'un film documentaire sur le président Paul Biya. Pourtant, on en a retenu surtout la déclaration du chef de la délégation permanente régionale du Comité central du Rdpdc pour le Sud. « Nous demandons donc solennellement ici à son excel-

lence Paul Biya, président de la République, Chef de l'Etat, président national du Rdpdc, d'être notre candidat à la prochaine élection présidentielle », a lancé Jacques Fame Ndongo.

50 000 jeunes à Mokolo

Si le retentissement de l'appel du Sud a été important, il n'est pourtant pas le premier appel d'envergure à une candidature de Paul Biya en 2025.

Le 17 mai 2023 à Mokolo, chef-lieu du département du Mayo-Tsanaga, le ministre de la Santé, Manaouda Malachie a réuni près de 50 000 jeunes pour ce qui a été baptisé l'appel de la jeunesse de l'Extrême-Nord à la candidature de Paul Biya. Ils sont venus non seulement de la région de l'Extrême-Nord, mais également des deux autres régions du septentrion : le Nord et l'Adamaoua.

« Je suis très heureux de vous accueillir à Mokolo, cette belle et généreuse ville, dans le cadre de ce grand rassemblement pour un mouvement historique naissant, qui, je le pressens, va envahir toute la jeunesse camerounaise dans son ensemble parce que la cause est bonne et juste. Il s'agit ici de soutenir un grand homme, de donner force à ses œuvres et ses idées pour un Cameroun qu'il a su maintenir en paix, un et indivisible, fort et respecté sur la scène internationale ; ce grand homme, vous l'avez deviné, c'est son Excellence Monsieur Paul Biya », avait déclaré Manaouda Malachie. Le ton était donné.

Mais d'où vient donc cette tradition d'appel au Cameroun ? Si aucun doute n'a pesé sur la candidature de

Paul Biya aux présidentielles de 1992, 1997 et 2004, les choses ont changé dès le lendemain de la dernière. L'article 6 (alinéa 2) de la Constitution du 18 janvier 1996 limitait le nombre de mandats présidentiels à deux. Donc, celui engagé en 2004 était officiellement le dernier.

Pourtant, peu de temps seulement après le début de celui-ci, les élites du Sud (déjà) au cours de meetings de remerciement pour l'élection de Paul Biya en octobre 2004, évoquaient déjà une candidature pour 2011. La suite, on la connaît. Le 14 avril 2008, la Constitution du Cameroun était modifiée. Principal changement, la levée de la limitation des mandats présidentiels. Rien n'empêchait plus Paul Biya de se présenter à quelque élection présidentielle que ce soit.

Avait-on pensé, dès 2005 dans le Sud, qu'il n'y avait pas meilleur candidat que Paul Biya pour le Rdpdc ? Le timing cependant était plutôt surprenant. Quelques semaines seulement après le début d'un mandat de sept ans...

En 2021 et 2023 aussi on était encore relativement loin de la présidentielle. Mais déjà, circulaient toutes sortes de supputations sur d'éventuels dauphins ou encore des camps qui se livrent une terrible bataille de positionnement en vue de la succession de Paul Biya. Les lanceurs d'appel ont-ils voulu très vite dire leur allégeance et leur choix assumé pour Paul Biya ? Le scrutin est prévu dans moins d'un an. Paul Biya, comme à son habitude, garde le silence.

Jules Romuald Nkonlak

Le maire interdit au Rdpdc de poser des banderoles

Banka. Prétexte pris de ce que les panneaux d'affichage n'existent pas encore dans leur municipalité, la décision va entacher la tapageuse célébration du 42ème anniversaire de l'accession de Paul Biya à la magistrature suprême.

Beaucoup ont été surpris de lire dans une correspondance signée du deuxième adjoint au maire de Banka, dans le Haut Nkam, que « les espaces de communication ne sont pas disponibles », pour accrocher des banderoles relatives à la célébration de l'accession de Paul Biya au pouvoir. Ebénézer Epanda Nyambe informe le président de la section Rdpdc Haut Nkam centre 2, qui, a formulé la demande, que « des dispositions sont entreprises pour la mise en place des poteaux d'affichage au sein de (la) commune pour les années avenir ». Donc, que les militants du parti des flammes devront attendre la mise en place de ces espaces, pour être capables d'afficher les messages et effigies de leur président national. « Quel culot ? », demandent presque en chœur certains observateurs de la vie politique nationale. Certains oublient qu'avant cette note, le même exécutif a écrit au même président, pour lui signifier l'indisponibilité de la place des fêtes, programmée pour accueillir le même jour, une activité d'éducation à la citoyenneté.

Si son homologue de la section Rdpdc Haut Nkam centre 1 s'est rabattu sur le Centre de promotion de la femme, pour des motifs similaires excipés par la mairie-sœur aux couleurs Ums de Bafang, le maire de Banka est revenu avant-hier en mi-journée à de meilleurs sentiments : « en raison de la délocalisation de l'activité re-

lative à la citoyenneté des populations dans la salle polyvalente de la case communautaire de Newton, j'ai l'honneur de vous notifier la disponibilité de la place des fêtes de Banka pour abriter la cérémonie commémorative du 42ème anniversaire de l'accession du Président de la République ... », signe cette fois le maire, Joseph Clovis Nguessiekou au même président de la section.

Retour de l'ascenseur

Ces manœuvres cachent en fait des intrigues politiques plus graves, qui secouent le marigot politique du Haut Nkam. Contrairement aux autres départements de l'Ouest et à l'exception du Noun et de Bafoussam 1er, le parti au pouvoir n'y est pas maître du jeu. Et le jeune cadre du Rdpdc qui évoluait aux côtés de feu Roger Tchoula Motho et d'autres, leur a déjà fait voir de nombreuses couleurs. Frustré et marginalisé pour son jeune âge présumé (il avait tout de même 37 ans à l'époque), par les caciques du parti à Banka, il avait claqué la porte à la veille des élections municipales pour rejoindre le Mouvement citoyen national camerounais (Mcnnc), parti somnolent de Jean Monthe Nkouobithe, un ancien député Sdf du début des années 2000. La liste l'emporte par une relative majorité. Pour la suite, il se brouille avec la fille du fondateur sur la distribution des postes au sein de l'exécutif. En 2020, il

est exclu du Mcnnc. C'est après plusieurs mois de procès qu'il a pu assurer son impérialisme à la commune de Banka.

Avec ses adjoints et d'autres, ils ont créé depuis peu le Mouvement populaire pour le changement (Mpc), un parti dont le rayonnement n'est pas du goût des autorités locales. Accusé de délinquance politique au lendemain du défilé du 20 mai 2024, le préfet du Haut Nkam a pris un arrêté pour interdire ses activités dans son unité de commandement. Nguessiekou a aussitôt saisi le tribunal administratif de Bafoussam, qui vient de lui donner raison : le 30 octobre dernier, le juge administratif a suspendu les effets de l'arrêté querellé. Sous cape, les jeunes militants du Rdpdc apprécient plutôt les gestes du jeune président. Lui qui fait voir comment malgré le nombre et la qualité des postes occupés par les ressortissants de cette commune dans le système, leurs élites sont incapables de construire une maison du parti digne. « Ils préférèrent construire des immeubles et se moquer des pauvres parents qu'ils ne voient qu'aux différents meetings ». Pierre Kwemo, le président de l'Ums (Union des mouvements socialistes) qui avait quitté le Sdf avec un important lot de militants et dont le parti gère la commune de Bafang, a trouvé un précieux adjutant.

Franklin Kamtche

Du matériel à certaines structures publiques de Galim

Rdpdc Bamboutos. Le groupe électrogène, des lits d'hospitalisation ont été remis à certains centres hospitaliers par Emmanuel Nganou Djoumessi, chef de la délégation permanente départementale du Comité central du Rassemblement démocratique du peuple camerounais pour les Bamboutos le samedi 02 novembre dernier à Bamenyam.

Les défis sécuritaires sont énormes dans l'arrondissement de Galim, limitrophe à la région du Nord-Ouest, en proie au conflit armé depuis 20216. Face à cette réalité, il faut renforcer la mobilité des forces de maintien de l'ordre et de sécurité à Bamenyam, qui a été victime d'une incursion des assaillants dans cette localité de cet arrondissement du département des Bamboutos. Ainsi, Emmanuel Nganou Djoumessi, chef de la délégation permanente départementale du Comité central du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Cc/Rpdc) pour les Bamboutos, par ailleurs ministre des Travaux publics, a décidé de remettre au poste de gendarmerie de Bamenyam deux motos pour faciliter leurs activités de sécurité et de maintien de l'ordre. C'était le samedi 02 novembre dernier lors de la concertation politique tenue

au foyer communautaire de la chefferie supérieure Bamenyam. En effet, le 21 novembre 2023, les terroristes ont fait irruption au marché de cette localité. Cette attaque a coûté la vie à neuf personnes. Des nombreuses personnes et des dégâts matériels ont été enregistrés. Les premiers éléments de l'enquête avaient indiqué que les sécessionnistes venaient de la région du Nord-Ouest. Si les populations ont su surmonter cette réalité en vaquant désormais à leurs activités professionnelles centrées principalement sur les travaux champêtres, il faut renforcer la vigilance et surtout s'engager à contribuer pour le renseignement prévisionnel, en dénonçant toute présence suspecte aux autorités locales, a conseillé le ministre Emmanuel Nganou Djoumessi. Selon lui, seuls les efforts conjugués entre les populations, les autorités traditionnelles et admi-

nistratives, les forces de maintien de l'ordre et de sécurité pourront permettre de contrer toute autre tentative d'incursions sécessionnistes à Bamenyam et dans les Bamboutos.

Par la même occasion, le chef de la délégation permanente départementale du Cc/Rpdc pour les Bamboutos a remis un groupe électrogène à l'hôpital de district de Galim, dont les coupures intempestives de l'électricité se présentent comme un obstacle à la prise en charge optimale des patients. Des centres de santé intégrés de Bamenyam et de Bamendjing ont reçu chacun, trois lits d'hospitalisation modernes. Avec ce matériel remis dans ces centres hospitaliers, les patients pourront bénéficier d'un cadre propice à leur prise en charge sanitaire dans l'arrondissement de Galim, dans les Bamboutos à l'Ouest-Cameroun.

Aurélien Kanouo

Souscrivez à l'offre 100% numérique à 4 500 F Cfa /mois

www.lejour.cm

Quatre morts dans un éboulement de terrain

Falaise de Dschang. Un deuxième éboulement de terrain a englouti des bus de transport en commun et des engins engagés à déblayer la chaussée à la suite du premier incident survenu hier mardi 5 novembre sur cet axe.



Déjà trois morts et deux blessés. Ce bilan est celui du deuxième éboulement enregistré à la falaise de Dschang hier, mardi 5 novembre. Ces victimes ont été retirées des débris à la suite de cet incident de plus sur l'axe Dschang-Melong. Ils font ainsi partie des occupants des bus de transport en commun qui s'impatientsaient aux alentours de l'incident. Certaines victimes sont des personnes venues porter secours. C'est ainsi qu'ils ont été surpris par le deuxième éboulement, venu les ensevelir. Ce deuxième drame a également englouti les engins lourds de la commune de Dschang qui déblayaient la chaussée à la suite du premier éboulement survenu le même jour aux environs de 10 heures. C'est alors qu'ils ont été surpris par le second éboulement. Ce dernier sera mortel pour les victimes de cet axe.

Selon les dernières informations communiquées par

le gouverneur de la région de l'Ouest sur le terrain, ces victimes ont été sorties des débris par les populations riveraines et les sapeurs-pompier. Il soutient qu'à travers les images obtenues par satellite, l'on aperçoit trois bus de transport en commun engloutis. « Nous voyons également quelques voitures. On peut aussi dire qu'il y avait les passants et les motos dans les environs qui attendaient le rétablissement du trafic », a confié Augustine Awa Fonka. Des témoignages annoncent de nombreuses personnes asphyxiées en attendant la fin des fouilles qui se poursuivent sur le terrain. Avant ce deuxième incident, une tronçonneuse était également sur le terrain pour enlever des arbres déracinés à la suite de l'éboulement. Des secours sont organisés sur le terrain par les Forces de maintien de l'ordre et de sécurité et les sapeurs-pompier. Ces équipes sont

appuyées par les populations venues des villages voisins.

Le premier incident avait déjà contraint les usagers en partance pour Douala à partir de Dschang ou en provenance de Melong pour le chef-lieu du département de la Menoua à s'impatientser ou à rebrousser chemin. Il faut rappeler que ce trajet est de plus en plus fréquenté depuis que la nationale N°5, Bandjoun-Douala, se soit retrouvé dans un très mauvais état par de nombreux usagers pouvant rallier la région de l'Ouest à partir du Littoral et inversement. Cependant, aux premières heures de la journée d'hier mardi 5 novembre, cette voie a été coupée à la circulation. Ceci est la résultante d'un gigantesque glissement de terrain survenu sur cette principale voie de communication pour les usagers à destination des départements des Bamboutos et de la région du Nord-Ouest, depuis la mise en circulation de la route Baleveng-Batcham-Mbouda,

dans le cadre du projet de désenclavement du bassin agricole de l'Ouest.

Depuis cette rupture de la circulation, des véhicules y sont bloqués. Impossible pour les engins à deux roues de circuler. La situation est également compliquée pour les piétons. Selon les déclarations du gouverneur de la région de l'Ouest, contenues dans un communiqué rendu public, à la suite du premier incident, cet « éboulement de terrain est survenu à la fin de la falaise de Dschang, coupant momentanément la circulation sur l'axe Dschang-Santchou ». Il a par ailleurs informé les populations et les usagers de cet axe que, « des travaux d'urgence pour le déblaiement de la chaussée sont en cours et peuvent prendre plusieurs heures ».

À cet effet, le patron de la région de l'Ouest, a invité les usagers de la route en provenance du Littoral ou en partance vers cette région à contourner par l'axe Bafang-Kékem, car, soutient-il, la circulation est momentanément interrompue sur le tronçon Melong-Santchou pour tous types de véhicules. Avec le second éboulement, la situation s'est compliquée sur le terrain. Les délais évoqués par le patron de la région risquent ne plus être respectés. Pour l'heure, il est difficile de donner le bilan réel de ce double éboulement. Cependant, sur le terrain, des travaux d'urgence sont encore en cours pour non seulement sortir les victimes des débris mais aussi pour rétablir la circulation sur cet axe réputé accidentogène, au regard de nombreux cas d'accidents enregistrés sur cette route.

Aurélien Kanouo

Renforcer les capacités des femmes pour plus de leadership Caritas Africa. C'est le principal objectif de l'atelier de formation sur « le développement du leadership transformationnel », qui s'est déroulé du 30 octobre au 2 novembre 2024 au siège de la Conférence nationale épiscopale du Cameroun, à Yaoundé.



La place de la femme africaine dans la société est une préoccupation majeure pour la fondation Caritas Africa. Mgr Yan Ozga, président de cette fondation au Cameroun, souligne : « Nous souhaitons aller au-delà des discours en offrant aux femmes l'opportunité de s'exprimer dans divers domaines de la vie quotidienne, y compris dans l'administration. » Pour répondre à cette aspiration, un atelier sur le développement du leadership transformationnel s'est tenu du 30 octobre au 2 novembre 2024 à Mvolyé. Cet événement vise à doter les femmes des compétences nécessaires pour exercer un leadership efficace et impactant, renforçant ainsi leur rôle et leur influence dans la société.

La fondation Caritas Africa s'est consacrée, durant ces quatre jours, à promouvoir la présence de femmes leaders dans divers systèmes de gouvernance, qu'il s'agisse de démocratie, d'aristocratie ou de bureaucratie. En collaboration avec la Conférence nationale épiscopale du Cameroun (Cenc), l'accent est mis sur la redéfinition du concept de femme leader et sur les différentes formes de pouvoir. Mgr Jean Mbarga, Archevêque métropolitain de Yaoundé, exprime sa vision : « Je souhaite voir les femmes de mon diocèse assumer des rôles de leadership selon le modèle de Jésus-Christ. Celui-ci ne représente pas un pouvoir dominateur, mais un pouvoir au service des autres. Le Fils de l'Homme est venu pour servir, et non pour être servi. Celui qui s'humilie sera

exalté. C'est ce principe que je souhaite évoquer en vous encourageant à ne pas agir comme les princes des nations qui dominent, mais à devenir des serviteurs pour tous ».

Pour favoriser l'intégration des femmes dans les processus décisionnels, de nombreuses délégations, notamment celles du Malawi, de la Guinée-Équatoriale, du Bénin, ainsi que le bureau exécutif de Caritas Africa, ont activement participé à cet atelier. Tous sont conscients de l'importance cruciale du rôle des femmes dans l'éducation. Des discussions sont en cours pour leur permettre de s'affirmer avec confiance. Mgr Paul Nyagal, secrétaire général de la Cenc : « Selon nos statistiques au sein de la conférence épiscopale, il y a plus de femmes que d'hommes. Cela démontre que l'Église reconnaît le rôle et la place des femmes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses murs. C'est pourquoi nous travaillons quotidiennement à renforcer les capacités des femmes pour qu'elles puissent exercer un leadership significatif. Nous croyons fermement qu'avec leur contribution, nous pouvons construire un monde meilleur, empreint de paix, de justice et de stabilité. La femme est celle qui donne la vie et la transmet ; elle comprend donc profondément l'importance de la paix. Au Cameroun, cette nécessité est pressante. En renforçant les capacités des femmes, nous jetons les bases d'un avenir pacifique et stable ».

Roseline Ewombe Eboa (Stagiaire)

1509 enseignants portés disparus

Education. Alors que les recrutements sont quasiment gelés, le Minesec fait face à une saignée préjudiciable au fonctionnement acceptable des structures scolaires.



Dans un communiqué du 4 novembre 2024, le ministre des Enseignements secondaires demande à 1509 fonctionnaires de l'éducation, absents de leurs postes de service depuis une date qui n'a pas été précisée, à se présenter dans ses services, dans un délai de 14 jours, munis des pièces justi-

ficatives de « leur position administrative actuelle ». Passées les deux semaines, Nalova Lyonga dit que des mesures disciplinaires seront prises à leur encontre. En faisant une petite comparaison, il ne s'agit pas forcément de nouveaux fonctionnaires ayant rejoint d'autres horizons, tout en continuant à

émargier sur le budget de l'Etat. Et l'on peut légitimement s'interroger sur le sort des sanctions déjà promises à ceux dont les noms reviennent, puis questionner le sérieux des responsables chargés de traiter ces dossiers.

Fin février 2024, le même ministre recherchait déjà

2128 enseignants, en promettant de sanctionner s'ils ne clarifiaient pas leur situation. A l'époque, l'on relevait que la crise anglophone impactait sérieusement la présence des enseignants à leurs postes dans le Noso, en particulier dans les lycées d'enseignement technique. Chez les francophones, la distance semblait apparaître comme un facteur explicatif du phénomène, au regard du nombre d'établissements du Mayo Rey concernés par exemple. Mais la liste puise partout, y compris dans nos métropoles. Le Lycée Bilingue de Bobongo Petit Paris, un établissement de la ville de Douala y avait 45 enseignants, 24 au Lycée Bilingue de Deido. La donne n'a pas beaucoup changé et l'on sonde les chemins de l'exil.

F. E.

le jour

Publiez vos annonces

*Améliorez votre visibilité à moindre coût.

*Faites asseoir votre notoriété

*Booster vos affaires

*Réservez votre espace sur l'adresse suivante :

lejournservicecommercial@yahoo.fr

Yaoundé : 6 72 72 45 02/ 699749585

Douala : : 674099530 / 696844062



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027 /ADO/ACMS/2024 POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DE SEPT PROJECTEURS SO-LAIRES LED AU BUREAU SIEGE DE L'ACMS

1.1. CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

L'Association Camerounaise pour le Marketing Social (ACMS) lance cet appel d'offres (ADO) national ouvert en vue de l'acquisition et l'installation de sept projecteurs Led au bureau siège à Yaoundé.

L'appel d'offres concerne la fourniture et installation des projecteurs tel que décrit dans la partie II : « Cahiers des charges techniques » du présent ADO et dans le cadre d'un contrat à prix fixe et terme de fourniture des marchandises

1.2. CONSISTANCE DES TRAVAUX/PRESTATIONS

L'ACMS (Le Client) fait appel à des offres sur une base DAP ('Delivered At Place' ou Rendu au lieu de destination) convenu au bureau siège de ACMS à Yaoundé, tel que le décrit le présent Appel d'Offres. L'offre des soumissionnaires potentiels devra être faite en Un (01) Lot unique présenté comme suit avec un délai de livraison de quinze jours calendaires :

LOT	Description
Lot - 1	Fourniture et installation de sept projecteurs Led tel décrit dans la partie II : « Cahier des charges techniques » du présent ADO.

1.3. CONSULTATION ET RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

L'avis d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à une des agences de l'ACMS ou sur le site www.acms-cmr.org. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent se procurer le dossier d'Appel d'Offres contre versement d'une somme non remboursable de F.CFA Dix mille (10 000) dès publication du présent avis à l'une des adresses au bas de page.

1.4. REMISE DES OFFRES, OUVERTURE DES PLIS

Chaque offre rédigée en français ou en Anglais et en trois (03) exemplaires dont l'original et deux (02) copies marquées comme tels, devra être déposée sous pli fermé et scellé portant la mention : « ADO 027 pour l'acquisition et l'installation de sept projecteurs Led au bureau siège à Yaoundé : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » au siège de l'ACMS Yaoundé au plus tard le Jeudi 28 novembre 2024 à 17 heures précises.

Les offres soumises après 17 heures le Jeudi 28 novembre 2024 ne seront pas acceptées.

1.5. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

1.6. MODIFICATIONS EVENTUELLES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Toutes modifications au présent Appel d'Offres doivent être réalisées au plus tard le 22 novembre 2024. Passé ce délai, les contenus seront considérés comme tel et aucune autre modification ne sera apportée avant la clôture du processus.

Toute demande d'informations complémentaires relatives au présent Appel d'Offres devra uniquement être envoyée par courriel à l'adresse : ado@acms-cmr.org.

NB : Pour le bureau de ACMS Maroua, il s'agit juste de l'installation et la mise à jour du système, les cameras étant disponibles.

Yaoundé, le 05 novembre 2024
Le Directeur Exécutif
Annie Michele MABALLY

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 83476874 GIZ-BUREAU REGIONAL

Aux fins de la constitution d'une liste restreinte d'entreprises spécialisées dans la fourniture et la livraison de cartouches d'encre d'origine pour l'ensemble des imprimantes et copieurs des Projets/Programmes de la GIZ au Cameroun en vue de l'établissement de contrats-cadre.

La GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) - Coopération Allemande au Développement, Bureau Régional de Yaoundé lance un avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la sélection des entreprises spécialisées dans la fourniture et la livraison de cartouches d'encre d'origine au Cameroun.

Conditions d'éligibilité :

Cet AMI requiert des entreprises en conformité avec les conditions suivantes :

- Être une entreprise de plein droit camerounais
- Avoir 10 années min d'existence légale et d'expérience dans le domaine requis
- Disposer obligatoirement en régie propre ou sur la base de partenariats, de magasins de stockage appropriés des encres d'origine dans les zones d'intervention que sont Yaoundé, Bertoua, Bafoussam, Douala et Garoua ;
- Expérience de 02 années minimum avec les structures à caractère international de type OI, ONGI, entreprises multinationales, ambassades et consulats, etc.

Constitution du dossier :

Le dossier de manifestation d'intérêt doit être contenu dans une grande enveloppe, laquelle doit contenir les 02 enveloppes distinctes composées de :

- 1- Enveloppe scellée avec mention « Dossier administratif et fiscal »**
 - Copies du dossier administratif et fiscal à jour
- 2- Enveloppe scellée avec mention « Dossier de présentation de la structure » :**
 - Lettre de manifestation d'intérêt
 - 05 références du prestataire relatives à la fourniture et la livraison des encres d'origine
 - Copie des accords de partenariat signés avec d'autres structures représentantes dans les différentes zones d'intervention s'il y a lieu
 - Lettre originale de la soumission en groupement s'il y a lieu
 - Lettre de garantie de l'authenticité du fabricant

Toute entreprise intéressée devra solliciter **la grille d'évaluation** jusqu'au **mardi 12 novembre 2024 à 16 heures 00**. Les questions complémentaires pourront également être posées jusqu'à la même date.

Adresse électronique pour les requêtes (*grille et informations complémentaires*) : CM_Quotation@giz.de avec obligatoirement comme objet : **AMI N° 83476874_grille d'évaluation / Infos**

Conditions de soumission :

Les soumissions seront contenues dans une grande enveloppe scellée portant la mention ci-dessous :

Avis d'appel à manifestation d'intérêt n° 83476874 /BRY aux fins de la constitution d'une liste restreinte d'entreprises spécialisées dans la fourniture et la livraison de pneus

et seront déposées **JUSQU'AU 18 novembre 2024** entre 8h et 16h à l'adresse : **BUREAU REGIONAL DE LA GIZ à YAOUNDE sis derrière l'Ambassade de Russie.**

NB : La GIZ se réserve le droit de modifier ou d'annuler le présent marché à tout stade de la procédure

Directrice Administrative et Financière
Date et signature



Sonja Dixon
Directrice Administrative et Financière
Bureau Régional de la GIZ à Yaoundé

Janvier Bertin **NAMA** La fabuleuse histoire du

A paraître

Bikutsi

Préface de Grégoire **OWONA**

Les Editions du Schabel

Célébration de vie de Sa Majesté Tsagadigui Chef du Village Mbeka'a

Programme

DU 03 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE 2024

Recueillement tous les jours à la chefferie de Mbeka'a

MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024

De 18h00 à l'aube : soirée culturelle

JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

- 14h00 : Levée du corps à l'hôpital régional annexe de Kribi

- 15h00 : Départ du cortège pour le village Mbeka'a

- Accueil du cortège par les populations à l'entrée du village (pont papa)
- Procession
- Arrivée et installation de la dépouille à la Chefferie

20h00 : Culte

22h00 : Grande veillée jusqu'à l'aube

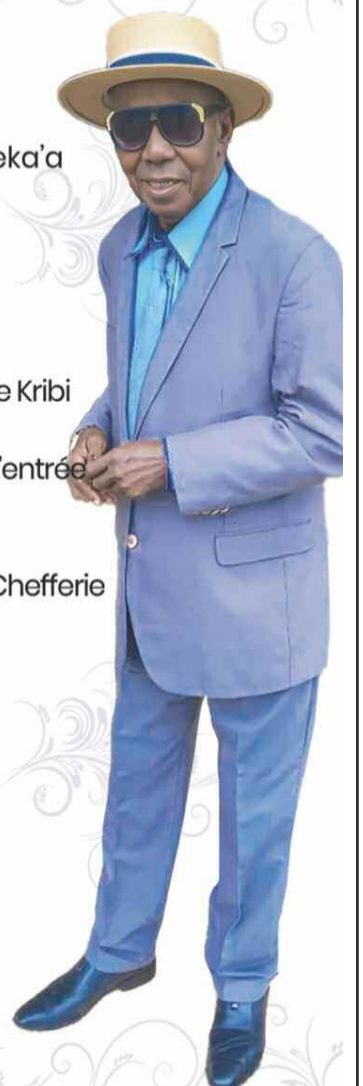
VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024

09h00 : Arrivée et installation des populations

09h30 : Cérémonies traditionnelles

10h30 : Arrivée de l'autorité administrative

- Témoignages
- Culte
- Inhumation
- Réjouissances populaires



Quel est l'avenir du Cameroun ?

Éric Topona Mocnga.*

Ce 6 novembre 2024, Paul Biya et les militants de sa formation politique, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), célèbrent le quarante-deuxième anniversaire de son accession à la magistrature suprême. À l'occasion des festivités organisées, les services centraux de l'État et leurs démembrés régionaux se sont vidés de l'essentiel de leur personnel. Cette journée n'est pourtant pas fériée dans le calendrier officiel, mais c'est tout comme.

La prégnance du parti présidentiel sur la conduite des affaires de l'État, dont il assume toujours la présidence nationale, donne à cette formation politique l'allure d'un parti-État qu'il a pourtant cessé d'être, du moins officiellement, depuis l'avènement du pluralisme politique au Cameroun en 1990.

Contexte particulier

Cependant, les ripailles et les beuveries organisées à l'occasion des quatre décennies de pouvoir sans interruption de Paul Biya sont célébrées dans un contexte bien particulier, cette année.

En effet, « l'homme-lion » est enfin retourné au Cameroun, le 21 octobre 2024, après un long séjour de quarante-neuf jours en Suisse. Certaines rumeurs l'ont pourtant donné pour mort, alors que d'autres le disaient incapable d'assumer les charges inhérentes à la fonction présidentielle, et continuent d'ailleurs de le soutenir mordicus. Car son retour récent au pays n'a pas fait l'objet des spectaculaires mises en scène dans lesquelles excellent ses partisans. Aucune image authentique de sa descente d'avion. Aucun bain de foule. Le protocole d'État avait été réduit au strict minimum, les grands corps de l'État quasiment tous absents au bas de la passerelle, y compris le Premier ministre Joseph Dion Ngute ; seul le très proche collaborateur du président camerounais, Ferdinand Ngoh Ngoh, le tout-puissant ministre d'État, secrétaire général de la présidence de la République, était présent.

Au fil des ans et de sa longévité au pouvoir, certains compatriotes de Paul Biya en sont venus à l'identifier au Cameroun. Tout part de lui et revient à lui. Même absent du territoire national durant plusieurs mois, il est réputé omniprésent, voire omniscient. Ses thuriféraires le créditent de la capacité à travailler pour le bien-être du pays, où qu'il se trouve dans le monde, qu'il vente ou neige.

Comme un pontife, le grand-prêtre du « Renouveau » est le dispensateur des bonnes grâces.

Il a la maîtrise souveraine des fonctions, des béatifications comme des excommunications. Pas un discours d'un membre de la trentaine de gouvernements qu'il aura formés en plus de quatre décennies de pouvoir absolu qui ne lui rende un hommage appuyé, comme il en est de Dieu le Père dans les religions du Livre. Toute promotion à un poste à responsabilités éminentes est saluée et fêtée au Cameroun par une motion de soutien et une fête populaire de reconnaissance pour l'heureux promu. « L'homme du 6 novembre 1982 » s'est imposé durant son très long règne à la tête du Cameroun,

comme le commencement et la fin de toute carrière.

Retour sur le parcours de L'homme-lion

Paul Biya, né Paul Barthélemy Biya'a bi Mvondo, est né le 13 février 1933 à Mvomeka'a (un village de la commune de Meyomessala dans la région du sud du Cameroun).

Il commence sa carrière en 1962 comme chargé de mission à la Présidence de la République de son pays.

Et, fait rarissime dans un environnement politico-administratif où les disgrâces à l'époque de son prédécesseur Ahmadou Ahidjo étaient légion, pas un seul jour, jusqu'à son entrée au palais d'Etoudi le 6 novembre 1982, Paul Biya n'aura connu du fait d'un décret une interruption d'activités. Frais émoulu de l'École des hautes études d'outre-mer – cet établissement d'enseignement supérieur français dédié à la formation des administrateurs locaux appelés à prendre le relais de l'administration coloniale –, Paul Biya rejoint le Cameroun muni d'une lettre de recommandation de Louis-Paul Aujoulat, cet administrateur colonial de la démocratie chrétienne française, faiseur de carrières dans le Cameroun nouvellement indépendant. Paul Biya est nommé, en 1962, chargé de mission à la présidence de la République du Cameroun et aura passé toute sa carrière à cette place, à l'ombre d'Ahmadou Ahidjo, où il sera ensuite directeur du cabinet civil, puis secrétaire général.

Il a brièvement occupé les fonctions de secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, et reviendra en 1975 pour en être le chef, Premier ministre (1975-1982) et successeur constitutionnel du président de la République en cas de vacances ou de démission.

C'est effectivement ce qui se produisit le 4 novembre 1982, lorsque son prédécesseur, Ahmadou Ahidjo, annonce, à la surprise générale, sa démission de ses fonctions de chef de l'État et transmet officiellement le pouvoir à son Premier ministre, son successeur constitutionnel, et invite tous les Camerounais à lui faire allégeance. Ceux-ci sont saisis d'effroi, car, autant que demain avec le départ de l'actuel chef de l'État, ils ne savent pas de quoi l'avenir de leur pays sera fait.

Par ailleurs, comme le premier président du Cameroun indépendant, Paul Biya et son prédécesseur ont si fortement marqué les imaginaires de leur empreinte qu'ils étaient, aux yeux de certains de leurs compatriotes, nimbés d'une aura d'immortalité. Le Cameroun, c'était Ahidjo. Le Cameroun, c'est Biya.

Eaux troubles

Paul Biya commence son long règne en eaux troubles.

Comme il l'a d'ailleurs lui-même reconnu sur les antennes de la chaîne de télévision France 24, ils ne sont pas nombreux dans les cercles du pouvoir à Yaoundé qui lui donnaient quelques années, voire quelques mois à la tête de l'État. Contrairement à d'autres figures politiques en vue du landerneau politique camerounais à cette époque, Paul Biya n'est jamais apparu comme un animal politique. On ne lui connaît aucun réseau,



aucune armée d'obligés prêts à se battre bec et ongles pour aplanir les chemins qui l'ont mené vers le sommet du pouvoir. Au sein du parti au pouvoir, l'Union nationale camerounaise, Paul Biya n'était même pas membre du bureau politique de cette formation politique. C'était pourtant le saint des saints du parti unique où se construisaient toutes les carrières, l'outil de formatage idéologique des Camerounais.

Premier ministre, Paul Biya est alors connu comme un haut commis de l'État dévoué à l'exercice de ses fonctions.

Divorce avec Ahidjo

Après sa démission de ses fonctions de président de la République le 4 novembre 1982, Ahmadou Ahidjo conserva les rênes du parti et les premières divergences ne tardèrent pas à se faire jour.

En effet, à l'occasion d'une cérémonie publique à laquelle assistaient tous les grands corps de l'État, l'ex-président de la République arriva sur les lieux des événements après le nouveau chef de l'État.

Cette inversion des rôles et des prérogatives qui ne manqua pas de frapper les esprits suscita aussitôt une vive polémique sur la prééminence ou non de l'État sur le parti. Pour les fidèles d'Ahmadou Ahidjo, le parti avait prééminence sur l'État, alors que les rares partisans sur lesquels Paul Biya pouvait s'appuyer à cette époque rétorquaient que l'État avait prééminence sur le parti.

Dès cet instant, les rapports entre Paul Biya et son prédécesseur commencèrent à se distendre.

En visite au Cameroun et informé par l'ambassadeur de France en poste à Yaoundé à l'époque de ce climat délétère et de la déflagration qui se profilait, le chef de l'État français, François Mitterrand, organisa à Garoua (la capitale de la région du nord du Cameroun et le chef-lieu du département de la Bénoué et ville natale de l'ex-président Ahidjo) une rencontre de réconciliation entre les deux hommes. Elle ne fut que de façade.

Le point culminant de cette défiance mutuelle fut atteint lorsque, le 6 avril 1984, sur les antennes de la radio nationale, un communiqué annonça qu'un complot visant à assassiner Paul Biya, conduit par le capitaine Adamou Salatou (décédé le 9 février 2014), ancien aide de camp de l'ex-président Ahmadou Ahidjo, avait été éventé. Si la responsabilité ou la complicité de celui-ci ne furent pas clairement établies, l'implication de sa sécurité rapprochée faisait tâche. Le putsch manqué du 6 avril 1984, dans lequel furent exclusivement impli-

qués des ressortissants du Nord du Cameroun, ethniquement proches de l'ancien président, signa la rupture définitive entre Biya et Ahidjo. Exilé en France sur la Côte d'Azur, ce dernier fut condamné à mort par contumace et ne revint plus jamais dans son pays natal jusqu'à son décès, le 30 novembre 1989, à Dakar où il demeure inhumé.

Biya, seul maître à bord

Paul Biya devint, dès ce moment, le seul maître à bord du navire Cameroun. En 1985, il crée sa formation politique dont il est l'inauvouable président, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), nommé aux principales fonctions de l'État ses proches, dont certains sont d'anciens camarades de séminaire ou de proches parents originaires comme lui de la province du centre et du sud. Avant de réformer en profondeur sa garde rapprochée qu'il confie aux Israéliens.

Désormais maître du jeu politique, il ne s'est cependant pas défait des pratiques du régime dictatorial dans lequel il a été moulé pendant près d'un quart de siècle.

Si, dans un ouvrage qu'il publie en 1987, Pour le libéralisme communautaire, il donne aux opposants d'Ahidjo en exil des gages d'ouverture politique, son régime mettra aux arrêts le 19 février 1990 et sera condamné à 3 ans de prison ferme l'ex-bâtonnier Yondo Black, qui avait réuni autour de lui des Camerounais pour réclamer un retour au multipartisme, interdit de fait depuis 1966, mais qui demeurait autorisé dans la Constitution en vigueur au Cameroun. Paul Biya consentit à sa libération après de fortes pressions internationales. Cet épisode illustre la méthode Biya durant son long règne.

Capable des discours les plus rassurants sur les libertés ou la démocratisation des institutions, Paul Biya créa, de façon contradictoire, un régime qui fut répressif à l'endroit de la presse ou de toute posture contestataire contre les fondamentaux de son régime. Le journaliste Pius Njawa, pionnier et icône d'une presse libre au Cameroun, fut condamné à la prison ferme en février 1998 pour avoir révélé que le Président Biya avait été victime d'un malaise lors d'un match de la finale de football du Cameroun. L'opposant Maurice Kamto et des centaines de ses militants furent jetés en prison avant d'être libérés. Certains ont été condamnés à sept ans de prison ferme pour avoir protesté contre le verdict de la présidentielle de 2018, qui donna Paul Biya vainqueur, et contre les détournements massifs par centaines de milliards autour des chantiers de la Coupe

d'Afrique des nations qui a eu lieu en 2022 dans le pays.

Contenir les velléités de succession

Cependant, une fois passées « les années de braise », comme furent qualifiées ces années de forte contestation où une opposition vigoureuse a fait vaciller le pouvoir, c'est à l'intérieur de sa formation politique, le RDPC, que Paul Biya s'emploiera à neutraliser les velléités de succession affichées, dissimulées ou soupçonnées.

Au nom d'une opération de lutte contre la corruption baptisée « Opération Épervier », de nombreux dignitaires du régime se retrouvent jusqu'à présent derrière les barreaux depuis une dizaine d'années. Dans le même temps, la corruption ne s'est jamais aussi bien portée. C'est quasiment tout un gouvernement, d'anciens barons du régime, qui sont aujourd'hui incarcérés dans les prisons de Yaoundé (Kondengui) et de Douala (New Bell) pour des faits de corruption et de détournements de fonds publics.

Dans cette lutte affichée contre la corruption, une juridiction quasiment affranchie des règles de fonctionnement d'une cour de justice moderne a été créée le 14 décembre 2011 ; il s'agit du Tribunal criminel spécial (TCS).

Tous les dossiers de corruption qui passent par cette juridiction et qui concernent de hautes personnalités de l'État, soit pour leur mise en accusation, soit pour leur élargissement, sont systématiquement notés au Palais de l'Unité (ou Palais d'Etoudi), le siège de la présidence de la République, pour prise de décision.

Certains procès devant ce Tribunal criminel spécial ont tout simplement des allures kafkaïennes, à l'instar du journaliste et ancien directeur général de la Cameroon Radio Television (CRTV), Amadou Vamoukè, réputé compétent et intègre, condamné à vingt ans de prison, fin août 2024, pour des fautes de gestion jamais prouvées, après une centaine de renvois. Le 21 décembre 2022, il a écopé de douze ans de prison pour « détournement de fonds publics ».

Tout comme Marafa Hamidou Yaya, l'ancien secrétaire général de la présidence de la République et candidat potentiel à la magistrature suprême, condamné à vingt-cinq ans de prison en septembre 2012 pour un délit inédit dans les annales de la justice : « complicité intellectuelle de détournement d'argent public ».

Orfèvre dans le maniement du bâton et de la carotte, du glaive et de l'onction présidentielle, Paul Biya a fait le vide autour de lui, tant et si bien qu'on ne lui connaît pas de dauphin déclaré.

En 2008, une révision constitutionnelle fit sauter le verrou de la limitation des mandats et lui ouvrit la voie vers une présidence à vie. Les protestations de rue qui s'ensuivirent furent réprimées dans le sang.

Fasciné par le clair-obscur, taïseux par nature comme par calcul politique, il n'a jamais rien laissé paraître de l'adoubement de l'un de ses proches au sommet de l'État. Même son fils, Franck Biya, qu'une nébuleuse dénommée Les Franckistes propose comme candidat à sa succession, n'a pas eu son onction. Du moins, pas officiellement pour l'heure.

En revanche, des clans se constituent ; les armes sont affûtées, celles du droit comme du tordu, pour succéder au natif de Mvomeka'a.

L'un des épisodes tragiques et sanglants de cette guerre de succession sans merci fut l'assassinat du journaliste Martinez Zogo, le 17 janvier 2023 ; au banc des inculpés figurent l'ancien patron des services de renseignement camerounais, Maxime Eko Eko, et le puissant homme d'affaires Jean-Pierre Amougou Belinga.

Le RDPC, un panier de crabes

Le RDPC, parti au pouvoir, est devenu un panier de crabes où les guerres de clans menacent la paix et la stabilité du Cameroun.

Paul Biya pourrait laisser à ses compatriotes des institutions affaiblies et aucun homme fort. En 2014, dans une note intitulée Cameroun. Mieux vaut prévenir que guérir, International Crisis Group tirait pourtant la sonnette d'alarme : « La question pour tous les observateurs de la vie politique camerounaise, qu'ils soient camerounais ou étrangers, est toujours la même : celle de la transition politique post-Biya et de la stabilité du pays. » Après trente-deux années de présidence, Paul Biya, âgé de 81 ans et réélu en 2011 pour sept ans, ne semble pas prêt à renoncer au pouvoir en 2018. L'International Crisis Group soulignait déjà en 2010 les fragilités dissimulées par le statu quo non violent et les dangers d'une trop grande fracture entre le régime et la société. Depuis lors, les fragilités se sont accentuées [...]. La conjonction d'une pression sécuritaire externe et d'un blocage social et politique interne est un cocktail explosif en cas de transition imprévue. »

Gageons que ce basculement périlleux du Cameroun vers l'inconnu ne se produira pas.

Des questions taraudent les esprits.

La célébration des quarante-deux années de pouvoir de Paul Biya est la dernière avant l'élection présidentielle prévue en octobre 2025. Au sein de l'opposition camerounaise, des candidats à sa succession se déclarent, des stratégies se construisent et se consolident.

Mais des questions occupent les esprits au Cameroun et au sein de la communauté internationale, ce 6 novembre 2024.

Le président Paul Biya, qui sera alors âgé de 92 ans en 2025, celui que l'on nomme le « candidat naturel » du RDPC sera-t-il candidat à sa succession ? Un militant de son parti, un Brutus, défiera-t-il le Père ? La prochaine élection présidentielle sera-t-elle transparente, sans contestations ni arrestations suivies de longues peines de prison comme en 2018 ? Le Cameroun connaîtra-t-il enfin une alternance démocratique au sommet de l'État pour la première fois depuis son indépendance ?

Autant de questions qui restent pour le moment sans réponses et qui risquent de ne pas l'être sous peu. Au grand dam des Camerounais épris de justice ou d'alternance. De démocratie, simplement.

*Journaliste au Programme francophone de la Deutsche Welle.

Les prix de la bière au consommateur restent inchangés

Lutte contre l'inflation. C'est l'objet du communiqué de presse signé le 04 novembre 2024, par le ministre du Commerce Luc Magloire Mbarga Atangana, rappelant d'ailleurs que des équipes de contrôle sont sur le terrain pour sanctionner les contrevenants.

Depuis le vendredi, 1er novembre dernier, une fièvre de l'inflation du prix de la bière et des boissons hygiéniques s'est emparée des consommateurs. Il s'agissait d'une manœuvre savamment montée par certains acteurs de la filière de production brassicole. Le barman du quartier a vu le prix du casier de bière passer de 7200 à 7800 FCfa et celui de petites Guinness de 14.000 à 17.000 FCfa, chez les distributeurs de certains dépôts, qui acceptaient de vendre. D'autres dépôts où se ravitaillaient les tenanciers de débits de boissons ont carrément fermé, après avoir fait un stock impressionnant. Du coup, la répercussion s'est fait ressentir chez le consommateur. Mais, c'était le temps d'un week-end, puisque le coup préparé par ces acteurs de la filière a échoué. L'augmentation du prix de ces produits brassicoles n'aura pas lieu, avec la sortie musclée du ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, dans un communiqué de presse publié le 04 novembre 2024.

Le ministre du Commerce fait savoir à la communauté des consommateurs qu'à l'issue d'une relecture des conventions, qui relèvent de l'accord des parties, liant certaines sociétés brassicoles à leur circuit de distribution, les exploitations des débits de boissons ont cru devoir, en violation flagrante des textes applicables en la matière, procéder à une augmentation illégale du prix de la bière et des boissons hygiéniques. « Le ministre du Commerce tient à rappeler à cet égard que la bière et



Chaîne de production de la bière

les boissons hygiéniques figurent bel et bien sur la liste des produits soumis à la procédure d'homologation préalable des prix par son administration et peuvent éventuellement, à défaut, faire l'objet de négociations par le mécanisme des prix concertés », rappelle-t-il dans ledit communiqué. Avant de conclure : « La récente initiative des exploitants des débits de boissons, qui s'est traduite par une augmentation unilatérale du prix de la bière et des boissons hygiéniques et qui ne correspond pas à ces deux cas de figure, est par conséquent nulle et de nul effet ». Plus clairement, « le prix de la bière et des boissons hygiéniques reste inchangé et tout contrevenant s'expose à la rigueur de la loi

», lâche Luc Magloire Mbarga Atangana.

« Réprimer avec fermeté »

Des mesures coercitives ont été immédiatement prises. « Les équipes de contrôle sont d'ores et déjà déployées sur le terrain en vue de la défense et de la préservation des intérêts légitimes des consommateurs », indique le Mincommerce. Le ministre a ainsi confirmé que les prix officiels demeurent inchangés sur l'ensemble du territoire national. Dénonçant formellement les augmentations arbitraires pratiquées par certains distributeurs, il a réaffirmé sa détermination à protéger le pouvoir d'achat des consommateurs. Les

services compétents du ministère du Commerce sont alors mobilisés pour assurer le strict respect des prix homologués sur l'ensemble du territoire national. Tous les responsables des services déconcentrés ont été déjà saisis pour action avant même la publication du communiqué de presse. « Honneur vous inviter à vous déployer sur le terrain et réprimer avec fermeté et sans la moindre concession ni faiblesse, toute hausse du prix de la bière ou des boissons hygiéniques. Les prix au consommateur restent en effet inchangés. Les relations contractuelles entre la Sabc et son circuit de distribution n'ont en effet aucun lien avec le prix public des boissons concernées, qui ne peut être modifié que

par les pouvoirs publics. Ce n'est pas le cas, jusqu'à nouvel avis. Je vous invite à prendre les mesures qu'imposent les circonstances à l'encontre des contrevenants : amendes maximales, assorties de la fermeture des établissements, en cas d'opposition à l'ordre. Je rappelle qu'il s'agit d'un mandat impératif, avec effet immédiat, toutes affaires cessantes », a recommandé Luc Magloire Mbarga Atangana, dans une correspondance en interne dont Le Jour a pu avoir une copie.

L'on se souvient que les acteurs de la filière brassicole ne sont pas à leur première tentative d'augmenter le prix de la bière. Au mois de mai dernier, une velléité d'augmentation avait eu lieu. Mais, vite étouffée à l'issue d'une réunion organisée par le Mincommerce regroupant les acteurs de production, de distribution et certaines administrations et les syndicats de ce secteur. Les producteurs de la bière arguent toujours que le prix de la bière est resté stable depuis 5 ans, alors que le coût des matières premières, de même que ceux de l'énergie, le gasoil pour le transport, faire marcher les groupes électrogènes, pour faire tourner nos chaudières ont connu une augmentation considérable. L'augmentation du prix de la bière, telle qu'envisagée par les acteurs de la filière, depuis le début de ce mois de novembre n'aura pas lieu. Le prix public conseillé pour la bouteille de bière de 65 Cl reste à 650 FCfa.

Achille Chountsa

La protection des consommateurs d'électricité préoccupe

Dédicace. « La résolution des litiges entre le consommateur et le fournisseur de l'énergie électrique au Cameroun » d'Alain Georges Bessala présenté le 31 octobre dernier à Yaoundé, propose des mécanismes garantissant de manière transparente et neutre une protection accrue aussi bien au consommateur qu'au fournisseur concessionnaire du service public de l'énergie électrique au Cameroun.

La problématique de l'accès à l'énergie électrique au Cameroun est un enjeu juridique persistant. Les relations entre consommateurs et fournisseur d'électricité demeurent conflictuelles et ambiguës. Pour remédier à cette situation et satisfaire les attentes des différentes parties, Alain Georges Bessala a mis en place des mécanismes visant à assurer une gestion plus transparente et équitable, tout en offrant une protection renforcée aux consommateurs ainsi qu'aux fournisseurs concessionnaires du service public de l'énergie électrique. C'est dans cette optique qu'il a récemment présenté son ouvrage intitulé « La résolution des litiges entre le consommateur et le fournisseur de l'énergie électrique au Cameroun », lors d'une cérémonie qui s'est déroulée jeudi dernier au ministère des Arts et de la Culture, en présence du représentant du ministère de l'Enseignement Supérieur, le Pr Jean-Paul Mbia, et d'Henri Epesse, le secrétaire général d'Eneo Cameroun.

Selon l'essayiste, la protection des consommateurs d'énergie électrique en droit camerounais demeure embryonnaire. Dans ses écrits, il met en lumière le fait que le cadre réglementaire du service de distribution publique d'électricité, établi depuis 2009, semble favoriser le concessionnaire au détriment des consommateurs. Il affirme : « Nos recherches mon-



Des échanges pour trouver des solutions aux problèmes de l'électricité

trient qu'en réalité, le consommateur d'énergie électrique au Cameroun est souvent laissé pour compte, malgré certaines affirmations. La résolution des litiges implique deux parties : le fournisseur d'électricité et le consommateur. Toutefois, le fournisseur doit également faire face à des comportements parfois problématiques de la part des consommateurs tels que le vol du courant ou des installations non conformes qui peuvent provoquer des incendies, ce qui est malheureusement fréquent au Cameroun. Lorsque les normes ne sont pas respectées, cela peut engendrer des crises.

Mais qui en est réellement responsable ? L'État, le fournisseur d'électricité, ou celui qui a mal effectué son branchement ?

Dans son ouvrage de 464 pages, disponible au prix de 35 000 FCfa, Alain Georges Bessala interroge les processus juridiques liés aux litiges entre consommateurs et fournisseurs d'énergie électrique. Il souligne que la résolution de ces litiges apparaît ambiguë, se déclinant en deux modes : juridictionnel et non juridictionnel. « Pour ce qui est des modes non juridictionnels, il existe des voies administratives, mais ici encore, l'Agence de régulation du

secteur de l'électricité (Arsel) est censée jouer un rôle apaisant. Cependant, cette résolution manque souvent de transparence et se fait au cas par cas. L'Arsel ne dispose pas des prérogatives nécessaires pour contrôler les fournisseurs d'électricité qui exercent une domination notable dans ce secteur ». L'auteur appelle à une réflexion approfondie sur la nécessité de renforcer la protection des consommateurs et d'assurer un équilibre dans les relations entre les différents acteurs du secteur énergétique au Cameroun. En qualité de président de l'association franco-africaine du droit de

l'énergie, il propose des solutions innovantes pour résoudre les conflits liés à ce domaine crucial. Il indique notamment : « La nécessité de réformer les mécanismes de résolution des litiges afin que les consommateurs puissent bénéficier d'une protection étatique adéquate. Il est essentiel d'impliquer les collectivités territoriales décentralisées dans le traitement de ces litiges. Cela permettrait de traiter et de planifier les différends dès leur origine, en intégrant la société civile, les associations de consommateurs d'énergie et tous les opérateurs du secteur ».

L'auteur insiste également sur l'importance de donner à l'Arsel les moyens nécessaires pour mener à bien sa mission, qui consiste principalement à réguler ce secteur tout en protégeant les intérêts des consommateurs. Henri Epesse, secrétaire général d'Eneo Cameroun, pour sa part a relevé l'importance de cette initiative en saluant le choix d'Alain Georges Bessala d'offrir cet ouvrage au public. « Le sujet est à la fois d'actualité et préoccupant pour tous les Camerounais, y compris pour Eneo en tant que distributeur ». Évoquant la diversité des problèmes juridiques liés à l'électricité, il considère cet ouvrage comme une précieuse source pour la recherche juridique dans ce domaine.

Roseline Ewombe Eboa (Stagiaire)

NOS PLUS
REUSSIT
CELLES

ENFA

Crédit scolaire
Univer

disponible dans

désormais to



DE NOMBREUX
LOTS OFFERTS

Dès maintenant, dem

En agence
Crédit scolaire
un livre microfinance
First Bank

En ligne
Demandez votre
www.afri

Documentation simp

- Demande de crédit ;
- Photocopie CNI ;
- Plan de localisation.

222 51 80 50
680 05 80 05

L'intérêt de la client

GRANDES
ES SONT
DE NOS
ANTS
olaire &
sitaire
s nos agences
oute l'année

24h En
seulement

mandez votre crédit...

et universitaire disponible à
dans toutes les agences Afriland

qualité@afriandfirstbank.com
www.afriandfirstbank.com

VALIDÉ

le est notre priorité

Afriland First Bank

La dette du Cameroun atteint 2000 milliards de FCFA

Bvmac et BEAC. Au 30 septembre 2024, l'encours des titres publics émis par l'État du Cameroun sur le marché des valeurs du Trésor de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (Bvmac) s'élève à 1 953,3 milliards de FCFA.

Ce montant est communiqué par la Caisse autonome d'amortissement (CAA), gestionnaire de la dette publique. Dans sa dernière note de conjoncture, la CAA indique que cette enveloppe est majoritairement constituée d'emprunts contractés par le Cameroun sur le marché monétaire.

En effet, sur ce marché qui offre une alternative de financement aux six pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad et RCA), l'encours des emprunts contractés par le Cameroun au 30 septembre 2024 s'établit à 1 541,1 milliards de FCFA. Parmi ces emprunts, 1 076,7 milliards de FCFA sont constitués d'obligations du Trésor assimilables (OTA), des titres de créance dont la maturité varie entre 2 et 10 ans, généralement utilisés pour financer des projets d'infrastructures. À l'inverse, les bons du Trésor assimilables (BTA), représentant un encours de 464,4 milliards de FCFA à fin septembre, servent à lever des



fonds pour pallier les tensions de trésorerie ponctuelles des États. Leur maturité n'excède pas un an.

À côté des investisseurs de ce marché, ceux-là la Bvmac, le marché financier unifié des pays de la Cemac, réclament au Ca-

meroun une dette globale de 411,2 milliards de FCFA à fin septembre 2024. Selon les données de la CAA, il s'agit du fruit des deux emprunts obligataires lancés par le pays en 2022 et 2023. Celui de 2022, d'une maturité de 7 ans, rémunéré à un

taux d'intérêt de 6,25%, avait permis au Cameroun de mobiliser 235 milliards de FCFA, sur l'enveloppe de 200 milliards de FCFA recherchée. Le 26 mai 2023, le Trésor camerounais a mis en paiement une enveloppe de 14,6 milliards de FCFA, pour

le remboursement de la première tranche de cet emprunt.

L'appel public à l'épargne de 2023, le 7^e de l'histoire des finances publiques au Cameroun, avait permis de lever 176,7 milliards de FCFA, sur une enveloppe de 150 milliards de FCFA recherchée. Pour se donner les chances de succès sur cette opération effectuée dans un contexte difficile sur le marché des capitaux, marqué notamment par l'envolée des taux d'intérêt, le Cameroun avait opté pour un emprunt obligataire à tranches multiples. Le pays devenait ainsi le pionnier de ce type d'emprunt dans la zone Cemac. Les emprunts à tranches multiples ont la particularité d'offrir de la flexibilité aux investisseurs. Ils leur donnent en effet la possibilité de souscrire pour des longues maturités à des taux d'intérêt plus élevés, ou pour des maturités plus courtes à des taux d'intérêt plus bas.

H. N.IV avec investiraucameroun.com

Campost veut optimiser le système d'adressage national

Expertise. L'entreprise Sollicite de la start-up camerounaise FindMe pour Le 1^{er} novembre 2024, la Cameroon Postal Services (Campost), l'opérateur postal public du Cameroun, et la start-up camerounaise FindMe ont signé un partenariat stratégique à Yaoundé.

Cette collaboration vise à optimiser le système d'adressage national, un projet qui devrait améliorer l'efficacité de la Campost et profiter à l'économie camerounaise. Après un déploiement réussi au Sénégal, FindMe a été sollicitée par la Campost pour adapter son modèle d'adressage postal innovant aux spécificités du Cameroun. La solution est opérationnelle depuis juillet 2024, apprend-on.

Selon le directeur général de la Campost, Pierre Kaldadak, la collaboration avec FindMe est un atout pour l'entreprise qu'il dirige. La solution développée par FindMe permet aux utilisateurs de générer une adresse postale en seulement deux minutes via une application mobile. Cette adresse fournit des informations essentielles, telles que le numéro d'occupation, le nom de la rue, le code postal et la ville, intégrées aux systèmes GPS mondiaux comme Google



Maps et Waze. Grâce à une initiative récente du ministère des Postes et des Télécommunications, des codes postaux ont été établis pour l'ensemble du terri-

toire national, permettant au Cameroun de moderniser son système d'adressage. Avec FindMe, chaque Camerounais pourra obtenir le code postal de

sa commune en générant son adresse via l'application. La start-up, soutenue par l'administration, s'engage à vulgariser ces codes, répondant ainsi à un

besoin de localisation dans un pays où une grande majorité de la population ne dispose pas d'une adresse postale officielle.

Il est important de noter que l'application FindMe house permet de générer une adresse postale gratuitement. Cependant, pour obtenir une adresse certifiée, les utilisateurs ont la possibilité d'acquiescer un Plan de localisation postal (PLP) pour 2 000 FCFA. Ce document inclut une adresse postale certifiée reconnue par les systèmes GPS, et peut être utilisé pour diverses démarches administratives telles que l'ouverture d'un compte bancaire ou une demande de crédit, ainsi que d'autres formalités nécessitant une preuve d'adresse. Grâce à ce service, FindMe ambitionne de remplacer les plans de localisation manuscrits, souvent imprécis, par un document conforme aux normes KYC.

investiraucameroun.com

293 milliards FCFA de recettes mobilisées en 2023

Feicom. En 2023, le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale (Feicom) a mobilisé 293 milliards FCFA, en hausse de 12 % par rapport aux prévisions de 260 milliards FCFA.



Ce montant représente également une hausse de 57 milliards FCFA par rapport aux recettes de 2022, qui s'élevaient à 255 milliards FCFA. Selon un responsable du Feicom, « ces recettes proviennent principalement de la fiscalité, collectée et centralisée par les services du ministère des Finances au profit des Collectivités territoriales décentralisées (CTD) ». Elles incluent également des contributions de la coopération nationale et internationale.

En tant que « banque des CTD », le Feicom participe aux opérations de mobilisation des ressources par ses actions de suivi, de contrôle, de répartition et de comptabilisation des re-

ces. À cet effet, en 2023, sur les 293 milliards FCFA mobilisés, cette entreprise publique a redistribué 150,3 milliards FCFA aux CTD, « de manière directe par le mécanisme de péréquation », explique-t-on au Feicom. Tandis que 45,4 milliards FCFA, soit 23% du total mobilisé est affecté pour le fonctionnement du Feicom. Dans le même temps, 30,7 milliards FCFA ont été mobilisés au titre du « montant total des concours financiers ». Il s'agit ici des financements pour les projets des CTD. « Ces ressources sont appelées recettes de l'intercommunalité. C'est une autre forme de mise à disposition des ressources aux CTD. Cette fois, pas de manière directe, mais par réponse aux sol-

licitations des CTD pour leurs projets d'investissement communaux ». 181 CTD, dont 173 communes et 8 régions, ont ainsi bénéficié de ce guichet, pour un total de 233 projets visés. Plus précisément, 22,9 milliards FCFA sont allés aux projets communaux, tandis que 7,8 milliards FCFA ont profité aux régions.

La région de l'Extrême-Nord a absorbé la plus grande partie de ces financements, soit 23 % (7,1 milliards FCFA), suivie par le Nord-Ouest (3,3 milliards FCFA), le Centre (3 milliards FCFA), et le Sud-Ouest (2,8 milliards FCFA). La région du Littoral a reçu le moins de fonds, avec 1,7 milliard FCFA.

F.E

ARRIVAGE



📍 À 100 m du carrefour **Intendance** en allant vers **Elig-Essono**.

☎️ Contacts : 670 433 331 / 699 482 071

📍 À 100 m du carrefour **Hôtel du Plateau** en allant vers **mobile Essos**.

🌐 www.drinks-center.com

Comprendre ce qui bloque

Liste de Marc Brys. Le technicien devrait donner une conférence de presse cette semaine pour dévoiler les joueurs convoqués pour la 5e et 6e journée des éliminatoires de la CAN Maroc 2025.



Les Lions Indomptables lors de leur dernier stage lors de la fenêtre Fifa

Les Lions Indomptables ont deux mois dans le cadre des éliminatoires de la CAN Maroc 2025. Déjà qualifié pour cette compétition, le Cameroun devra juste assurer la première place du groupe J face aux Brave Warriors de la Namibie le 13 novembre et face au Zimbabwe le 19. A huit jours de la 5e journée au Orlando stadium, la liste des joueurs de Marc Brys n'est toujours pas connue. Une curiosité qui alimente les débats depuis quelques jours. « C'est incroyable », s'est exclamé un analyste sportif.

Le sélectionneur des Lions

Indomptables, Marc Brys, est silencieux jusqu'ici. Il n'est pas au pays. Une situation qui bloque la publication de la liste selon une source fédérale. La liste est déjà disponible. Malheureusement, il n'est pas possible de publier la liste en l'absence du technicien belge a-t-on appris. Au sein de l'opinion, chacun y va de son inspiration. Le processus est connu de tous. La liste est publiée par la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) après la conférence de presse du sélectionneur. C'est au cours de cet exercice, que le technicien apporte des explications sur ses

choix et son projet de jeu en fonction des joueurs convoqués. Selon une autre source qui a requis l'anonymat, le sélectionneur des Lions Indomptables devrait donner une conférence de presse cette semaine.

Mais en attendant, on a une idée de certains joueurs devant faire partie de ce regroupement. En effet, certains cadres de la tanière seront présents. Les responsables du club de deuxième division espagnole, Huesca, a également annoncé la convocation de leur attaquant, Patrick Soko. Mais les supporters espèrent voir un

groupe nouveau pour jager le niveau des néo Lions Indomptables : « Nous attendons malheureusement la liste en vain. On est déjà qualifié. Je pense que Marc Brys doit laisser les cadres au repos et donner du temps de jeu aux nouveaux. Onana, Aboubakar, Ngadeu et les autres doivent attendre. Ils n'ont plus rien à prouver. On veut voir les autres jeunes parce qu'on est déjà qualifié », a souhaité Armel Nomo. On devrait être fixé sur le programme officiel de l'équipe nationale dans les prochains jours.

Solière Champlain Paka

Un tournoi pour détecter des talents

Limbé. Elle aura lieu du 3 au 6 décembre 2024 dans le chef-lieu du département du Fako, dans la région du Sud-Ouest



La ville de Limbé, dans la région du Sud-Ouest, va abriter du 3 au 6 décembre 2024, le tournoi international de scoutisme CaSe Sports. En effet, il va réunir d'anciens joueurs, des présidents de clubs, des entraîneurs, des di-

recteurs sportifs et recruteurs d'Europe et du Moyen-Orient. L'objectif de cette rencontre est de rechercher des jeunes talents. Le Cameroun a toujours été un creuset de bons joueurs.

A date, ils sont nombreux à faire le bonheur du pays à tra-

vers le monde. Cette initiative voudrait accompagner les jeunes qui vont se démarquer lors de ce tournoi. Livanda Lions Football Academy a envoyé 6 joueurs en Serbie lors de cette dernière fenêtre de transfert selon les organisateurs. Ce

tournoi concerne les jeunes de 15 à 18 ans. Ces dernières années, la ville de Limbé attirent plusieurs initiatives de ce genre. Les promoteurs veulent promouvoir ce sport par la base.

S.C.P

Brèves

Real : Benzema donne un conseil à Mbappé



Malgré des statistiques honorables, Kylian Mbappé (25 ans, 14 matchs et 8 buts toutes compétitions cette saison) n'a pas encore totalement convaincu depuis son arrivée au Real Madrid cet été. Pour l'ancien Madrilène Karim Benzema, le principal problème de son compatriote français est son positionnement dans l'équipe de Carlo Ancelotti.

"Le problème pour moi est que Mbappé n'est pas un avant-centre, a estimé l'attaquant d'Al-Ittihad pour l'émision espagnole El Chiringuito. Chaque fois qu'il joue avec la sélection en n°9, ce n'est pas bon, ce n'est pas sa position. Le problème, c'est qu'à gauche, il

y a un autre joueur qui est du même niveau... Vous ne pouvez pas mettre Vinicius à droite ou comme avant-centre. Là où il fait la différence, c'est à gauche."

"Un conseil ? Kylian, tu ne dois pas baisser les bras, poursuit-il. Parce que je ne pense pas que Vinicius va bouger. Il est actuellement le meilleur au monde. Et le garçon ne peut pas être déplacé. Il faut qu'ils fassent comprendre à Mbappé qu'il est désormais un '9' et qu'il oublie la gauche. Laissez-le bouger avec Vinicius, en alternance. Il a toujours été très bon quand il était à gauche mais maintenant il faut être très bon ailleurs sur le terrain."

Atletico : Griezmann, l'admiration de Simeone



Avant d'affronter le Paris Saint-Germain mercredi en Ligue des Champions, l'entraîneur de l'Atletico Madrid Diego Simeone a été invité à s'exprimer sur son attaquant Antoine Griezmann (33 ans, 3 matchs et 1 but en LdC cette saison). Et sans surprise, le technicien argentin a été très élogieux envers l'ex-international français.

"Pour lui, je ne ressens que de la gratitude et je le remercie. Il avait 23 ans quand il est arrivé chez nous, et nous avons grandi ensemble. Il a fait des choses magnifiques, avec sa

sélection, il vient de passer le cap des 400 matches avec nous (405, ndr), et c'est donc moi qui l'ai mis 400 fois sur la feuille de match. Je n'ai donc que de l'admiration pour son travail, sa façon d'interpréter le foot et sa manière de vivre, comme on l'a vu avec sa sortie de la sélection, pleine de classe. Nous allons profiter de lui pour le temps qui reste. Et si un jour il devait partir, nous l'accompagnerions avec beaucoup d'affection", a confié le coach des Rojiblancos ce mardi en conférence de presse.

“Les blessures graves peuvent entraîner une fin de carrière”

Erika Ruchti. La psychologue du sport aborde les conséquences des blessures chez les athlètes, qui impactent non seulement la performance physique, mais aussi la santé mentale.

Quelles sont les principales conséquences psychologiques des blessures graves chez les athlètes ?

Les blessures des athlètes font partie intégrante du sport de haut niveau. Chaque athlète se blesse au moins une fois au cours de sa carrière. La question qui se pose est celle de la gravité de la blessure. Pour les blessures légères, comme une entorse les athlètes se remettent généralement sans grandes conséquences psychologiques. En revanche, les accidents et autres blessures graves peuvent affecter profondément l'état psychologique des athlètes. Il est important de noter que les individus sont différents et qu'il est impossible de généraliser sur qui, comment et à quel point une personne réagit psychologiquement après une blessure. La question centrale est de savoir comment les athlètes évaluent subjectivement leur blessure et quelles stratégies d'adaptation (telle que la gestion du stress, le soutien social, etc.). Les recherches internationales indiquent qu'au moins 30 % des athlètes blessés présentent des troubles psychologiques, tels que la dépression, les troubles anxieux, les troubles d'adaptation, la consommation de substances ou même des traumatismes. En Suisse, ce chiffre est encore plus élevé. L'absence de prise en charge des conséquences liées à une gestion inadaptée d'une blessure peut nuire aux performances sportives et, à long terme, affecter négativement la santé mentale, le bien-être, et la qualité de vie des athlètes. Ces effets peuvent perdurer même après la fin de leur carrière. De plus, il est possible que des blessures graves entraînent une fin de carrière prématurée et involontaire dans le sport de haut niveau.

Quelles sont les données sur l'impact psychologique des blessures chez les athlètes de haut niveau ?

On peut considérer que la probabilité d'apparition de problèmes psychologiques chez les athlètes est similaire à celle de la population générale. Des études montrent que les athlètes blessés sont plus susceptibles de souffrir de troubles psychologiques. Cela a été confirmé dans une étude représentative à l'échelle suisse



(N = 1003) sur la santé mentale des athlètes de haut niveau. Au total, 17 % des répondants blessés ont signalé des symptômes dépressifs, 10 % des symptômes d'anxiété, 22 % des symptômes de troubles du comportement alimentaire et 18 % des troubles du sommeil.

Il y a une différence entre les athlètes masculins et féminins...

La recherche de Röthlin et al. (2023) a révélé des différences significatives entre les athlètes de sexe masculin et féminin. Parmi les athlètes féminines blessées, 52 % ont montré un score de santé mentale au-dessus du seuil critique, contre 30 % chez les athlètes masculins. Par exemple, la prévalence des symptômes dépressifs chez les athlètes féminines blessées était de 24 %, contre 13 % chez les athlètes masculins. Les troubles du comportement alimentaire en particulier touchent 36 % des femmes contre 12 % des hommes. Les raisons de ces écarts sont multiples. D'une part, les femmes sont plus enclines à chercher de l'aide et à parler de leurs symptômes, mais elles souffrent néanmoins plus souvent

de troubles mentaux. Des stéréotypes de genre persistants, tels que le besoin de « performer davantage » ou la peur de l'échec, influencent leur santé mentale. De plus, les athlètes féminines sont plus affectées par des préoccupations liées à leur corps, ce qui peut entraîner des troubles de l'image corporelle.

Quel est votre rôle face aux problèmes psychologiques des athlètes blessés ?

Dans mon travail en tant que psychologue du sport à l'Office fédéral du sport (OFSP) et à la Haute école fédérale de sport (HEFSM) dans le secteur de la performance sportive, nous attachons une grande importance à la collaboration interprofessionnelle. Cela signifie que toutes les disciplines sportives et des sciences du sport sont proches les unes des autres, ce qui favorise un échange actif pour la santé psychique et physique des athlètes. Cela influence également mon travail d'accompagnement lors de blessures. Lorsque les athlètes se blessent à Macolin, ils/elles peuvent me contacter directement ou passer par d'autres expert-e-s d'autres disciplines. En tant que psychologue du

sport formée et thérapeute reconnue, j'utilise principalement des méthodes de psychologie du sport: la visualisation, notamment la technique de l'imagerie de guérison, le discours interne, la fixation d'objectifs et la régulation de la respiration. J'intègre également des techniques d'approche systémique et orientées vers les solutions, ainsi que de la thérapie cognitivo-comportementale. De plus, une approche humaniste et holistique, qui accompagne les athlètes à travers toutes les transitions de leur vie, est centrale dans mon travail.

Comment collaborez-vous avec les médecins et les autres professionnels de santé pour le suivi des athlètes ?

Dans le secteur de la performance sportive à Macolin, la gestion des cas et des soins est mise en œuvre comme une forme de collaboration interprofessionnelle. Ce concept vise à structurer, coordonner et favoriser la coopération entre différentes professions, telles que la médecine du sport, la physiologie de l'exercice (force et endurance), la physiothérapie sportive et les sciences de l'entraînement. Un-e gestionnaire de soins est désigné-e pour réguler et coordonner la collaboration de toutes les intervenant-e-s. Ce/cette gestionnaire sert de représentant-e pour les athlètes, garantissant la documentation, la gestion des processus et une approche sensible, en particulier pour les athlètes mineur-e-s.

Les cas de gestion des soins comprennent des services tels que des tests de performance et des dépistages réguliers. Certain-e-s athlètes peuvent également demander un accompagnement supplémentaire, ce qui initie un processus interprofessionnel. En cas de réhabilitation, divers intervenant-e-s peuvent être impliqué-e-s pour assurer un rétablissement global. Parfois, une stagnation de performance peut survenir, entraînant un stress élevé. Dans des situations de crise, une réaction rapide et coordonnée est essentielle. De plus, le développement des talents est une priorité pour soutenir les athlètes prometteur-euse-s.

Propos recueillis par Guillaume Aimée Mete

Brèves

Man City : nouvelle piste pour remplacer Rodri



Comment remplacer un Ballon d'Or ? Manchester City se pose la question depuis que Rodri (28 ans, 2 matchs en Premier League cette saison) s'est rompu le ligament croisé face à Arsenal (2-2), au mois de septembre. À priori, cela passera par le mercato. Mais la cible prioritaire, Martin Zubimendi (25 ans, 12 matchs et 1 but en Liga cette saison), semble avoir déjà écarté l'idée d'un départ de la Real Sociedad cet hiver.

Alors les Skyblues pros-

pectent ailleurs, et plus précisément en Italie selon les informations de L'Équipe. Comme Mateo Kovacic ne convainc pas au poste de sentinelle et que Zubimendi rechigne à quitter son club formateur, les champions d'Angleterre en titre pensent au milieu de terrain Samuele Ricci (23 ans, 11 matchs en Serie A cette saison), sous contrat avec le Torino jusqu'en 2026. Une piste plus abordable, et estimée à 28 millions d'euros par le site spécialisé Transfermarkt.

Al-Hilal : Neymar s'attendait à une blessure



Gravement blessé au ligament croisé antérieur et au ménisque de la jambe gauche il y a un peu plus d'un an, Neymar (32 ans) a récemment fait son retour sur les terrains avec Al-Hilal. Mais le milieu offensif brésilien, touché à la cuisse, est vite repassé par l'infirmerie après la rencontre face à Esteghlal (3-0) lundi soir. Et il s'y attendait, après une année sans jouer.

"J'ai ressenti comme une crampes, mais en très fort ! Je vais faire des examens et j'es-

père que ce n'est rien de plus qu'une blessure musculaire. C'est normal que cela arrive après un an, les médecins m'avaient déjà prévenu, c'est pourquoi je dois être prudent et enchaîner les minutes pour éviter les blessures", a déclaré l'ancien joueur du Paris Saint-Germain dans des propos rapportés par le média brésilien Globo.

Pour son entraîneur Jorge Jesus, Neymar pourrait être indisponible pendant deux semaines

Real : Benzema optimiste pour cette saison



Les supporters du Real Madrid sont sans doute nostalgiques de Karim Benzema (36 ans). Car pour l'instant, son compatriote Kylian Mbappé (25 ans, 10 matchs et 6 buts en Liga cette saison) galère au poste d'attaquant de pointe. Le buteur d'Al-Ittihad a donc transmis quelques conseils à l'ancien joueur du Paris Saint-Germain, et un message au public madrilène : garder confiance en l'équipe.

"Je regarde tous les matchs. Le Real Madrid a les

meilleurs joueurs du monde à chaque poste. Madrid va encore gagner cette saison. Pour le moment, c'est compliqué, il y a beaucoup de pression, mais c'est comme ça, c'est Madrid. Il y a beaucoup de pression, mais ils vont se calmer, mieux gérer ça et se remettre à gagner. (...) Un manque de leadership dans l'équipe ? C'est compliqué parce qu'ils tous très jeunes, mais Madrid revient toujours", a rappelé "KB9" au micro d'El Chiringuito.

Ghali Komat remporte la finale deuxième semaine

ITF OTA Cameroon by OTA USA. Le Marocain de 15 ans s'est imposé par 2 sets à 0 (6/3 ; 6/1) face au Canadien Aaron-David Mefire Youzwe.



Souza, le 2 novembre 2024. Les vainqueurs de la deuxième semaine du tournoi ITF OTA Cameroon by OTA USA

Victoire royale du jeune Ghali Komat venu du royaume Chérifien. Il a remporté la grande finale du tournoi ITF J30 Douala rebaptisé ITF OTA Cameroon by OTA USA. Le Marocain de 15 ans est venu à bout du Canadien Aaron-David Mefire Youzwe. Le score de la partie était de 2 sets à 0 (6/3 ; 6/1). Sur le court principal du complexe sportif d'Oyebog Tennis Academy (OTA), les deux protagonistes ont livré un match de haute facture. Ghali

Komat n'a pas lésiné sur ses performances physiques pour mettre en mal son adversaire. Il a su profiter du côté faible en d'Aaron-David Mefire Youzwe pour décrocher son premier titre en ITF Junior. « Je suis très content. C'est mon premier circuit ITF. J'ai eu une année compliquée. Ça me fait plaisir de remporter mon premier titre au Cameroun. Sur cette finale, je jouais plus intelligemment que mon adversaire. J'ai réussi à le neutraliser », a expliqué Ghali

Komat. Le climat lors de cette finale du samedi 2 novembre 2024 a été favorable à en croire le vainqueur de cette grande finale.

Les dames par contre ont duré un peu plus lors de cet ultime match de ce tournoi ITF J30 Douala. La Tunisienne Iris Hergli a tenu l'Indienne Saiyette Varadkar sur le court n°2. Mais l'issue de la rencontre a tourné en faveur de Saiyette Varadkar par 3 sets à 1. Au premier set, Iris Hergli tenait le bon bout.

Cette dernière a remporté le set (1/6). Seulement, le deuxième set est allé jusqu'au Tie Break et finalement c'est Saiyette Varadkar qui s'est imposée (7/6). Au troisième set, Iris Hergli a commencé à ressentir de la fatigue. En face, son adversaire a transformé ce moment en temps fort. C'est ainsi que Saiyette Varadkar a plié le set (6/3). Score final (1/6 ; 7/6 ; 6/3). « C'était un bon tournoi. L'ambiance ici est bonne. Je suis très heureuse d'avoir remporté ce match. Le niveau de la compétition était bon. Le climat était bien. C'est vrai que par moment c'était un peu difficile », a confié Saiyette Varadkar. Cette finale a vu la présence des autorités administratives de la région du Littoral. « Je tiens à rassurer en tant que représentant des autorités en ce jour, que cet événement pourra toujours compter sur les autorités locaux pour mener à bien les missions qui nous incombent. Cet événement donne une visibilité dans notre arrondissement. Nous souhaitons que cela perdure », a commenté Frank Biya Mvele, adjoint de la sous-préfecture de Fiko représentant du gouverneur de la région du Littoral. Cette deuxième semaine du tournoi s'est disputé en l'absence des athlètes camerounais engagés dans une autre compétition du côté du Kenya.

Moustapha Oumarou Djidjioua

Les textes arrimés à la nouvelle loi des sports

Fécabasket. L'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le samedi, 2 novembre 2024 à Douala a permis aussi d'adopter le règlement disciplinaire et le règlement portant organisation et fonctionnement de la commission électorale indépendante.



Douala, le 2 novembre 2024. Les travaux de l'Assemblée générale de la Fécabasket

Le processus électoral à la Fédération camerounaise de basketball (Fécabasket) a été mal convoqué en 2022 par l'Assemblée générale. Cette mauvaise procédure avait conduit à l'invalidation de cette élection à la tête de l'instance faïtière du basket. Dans le souci de remettre les choses dans l'ordre afin d'assurer un bon processus électoral dans les prochaines semaines, une Assemblée générale extraordi-

naire s'est tenue le samedi 2 novembre 2024 dans la salle des conférences de la délégation régionale des sports et de l'éducation physique du Littoral. À l'issue des travaux, les textes ont été arrimés à la nouvelle loi des sports. Le statut de 2022 a été adopté par 21 voix sur 25. « Nos textes ont été définitivement adoptés et enrichis à un nouveau règlement disciplinaire à la fédération et un règlement portant sur l'organisation

et le fonctionnement de la commission électorale indépendante », a confié Camille Njoh Ekitti, secrétaire général de la Fécabasket. Selon un communiqué de la Fécabasket, le règlement disciplinaire a été adopté par 23 voix sur 25. En outre, le règlement portant organisation et fonctionnement de la commission électorale indépendante de la Fécabasket a été adopté à par 24 voix sur 25. « Nous ne maîtrisons pas la suite.

Nous enverrons notre rapport de cette Assemblée générale extraordinaire au ministère des sports qui a d'ailleurs donné son onction pour la tenue de ces travaux. Nous nous en remettons à leur sagesse. En principe, la suite devrait se faire avec les autres fédérations. Éventuellement, il faudra passer au processus électoral », a souligné le secrétaire général.

Moustapha Oumarou Djidjioua

Réactions

« Avoir des jeunes de 13 et 14 ans dans le J30 »

Joseph Oyebog, promoteur du tournoi ITF J30 Douala

Nous avons eu la première semaine avec des Camerounais qui sont allés profondément dans le tableau notamment Daniel Ekango qui a gagné chez les garçons et Leigh Kaess Oyebog, l'américaine d'origine camerounaise qui a gagné en double. La deuxième semaine n'a pas été pour les Camerounais puisque Charnelle Fozo était absente. Le rappel vient au public camerounais de beaucoup travailler pour qu'on puisse avoir des jeunes de 13 et 14 ans tout au plus dans le J30 et essayé d'aller profondément dans le tableau. Je cause avec des partenaires notamment avec Access Bank sur des possibilités d'accompagner le projet. Nous remercions aussi les an-



ciens partenaires comme Neptune qui ont fait un grand pas pour que l'événement soit d'abord lancé. On continue de travailler »

« Accompagner les jeunes dans leurs passions »

Mathilde Nikom Nyamsi, Team Lead retail Product Access Bank

C'est une satisfaction. C'est vrai qu'en tant qu'institution bancaire, beaucoup peine à comprendre pourquoi ce positionnement. En tant qu'institution on se positionne pour faire la banque au-delà de la banque. Nous sommes dans un environnement où notre système a des réalités. Il est important en tant qu'entreprise qu'on prenne grande part de la responsabilité qui est la nôtre qui est d'accompagner les jeunes et les camerounais dans leur passion. Il y a du gros travail qui est fait. Nous sommes contents d'être un partenaire sûr et majeur qui accompagne un événement comme celui-là.



Propos recueillis par M.O.D

Brèves

Liverpool : Salah, le Barça prêt à bondir



En grande forme sur ce début de saison, l'ailier de Liverpool Mohamed Salah (32 ans, 10 matchs et 7 buts en Premier League cette saison) dispose d'un futur incertain en raison de la fin de son contrat en juin prochain. Et d'après les informations du quotidien catalan Sport de mardi, le FC Barcelone cible l'international égyptien.

Déjà pisté en 2022 par l'actuel leader de la Liga, l'ancien

joueur de l'AS Roma se montre prêt à quitter les Reds et les Blaugrana considèrent sa signature comme "réalisable" sur le plan financier. Avec son profil, Salah est l'une des options prioritaires du Barça pour l'été prochain afin de se renforcer offensivement, mais la concurrence sera rude avec un intérêt très sérieux de l'Arabie saoudite pour le Pharaon.

03 88 88 88 88



Afriland First Bank

The Pact with Success

S'appuyant sur un réseau étendu de correspondants à l'international, Afriland First Bank vous garantit un accompagnement efficace sur les cinq continents. Leader du marché camerounais, elle allie solidité financière, qualité de service et stratégie de croissance durable, afin de mettre sa performance et son expertise au service du financement de l'économie et des projets de ses clients.

SA au Capital de :
FCFA 50 000 000 000
RC N° : B7R041
Contribuable :
M 1087000000 43 E

Agrément Banque :
00005/MINFI/DCE2
du 20 juin 1987
SWIFT/BIC :
CCEICMCX

Siège Social :
1063, Place de
l'Indépendance
Yaoundé-Cameroun
B.P. 11834

Tél. : +237 222 223 068
+237 222 223 734
+237 222 225 837
+237 679 529 970
Fax : +237 222 221 785

E-mail :
firstbank@afriandfirstbank.com
Site Web :
www.afriandfirstbank.com

✉ qualite@afriandfirstbank.com
🌐 www.afriandfirstbank.com

📞 222 51 80 50
📞 680 05 80 05

